17e ANNEE. — NUMERO 2 **La presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine.** (Pie IX.) MARDI 4 JANVIER 1887

I. X. *Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi.* (Bref de Pie IX à la Liberté.) M. V. X.
Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhærere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita. (Bref de Léon XIII à la Liberté)

LA LIBERTÉ

P. A. Journal quotidien politique et religieux

Abonnements :	3 mois.	6 mois.	Un an.
Suisse	Fr. 6 »»	11 »»	20 »»
Union postale . . .	» 10 »»	19 »»	36 »»

Bureaux : **Grand'Rue, 13, à Fribourg**
La rédaction rend compte des ouvrages qui lui sont adressés.
Prix du numéro : 10 centimes.

Les **annonces** sont reçues par MM. ORELL, FUSSLI & Cie, à FRIBOURG. — Prix de la ligne : 10 cent. pour le canton, 15 cent. pour la Suisse, 20 cent. pour l'étranger.

LES BRUITS DE GUERRE

Nous avons, comme tous nos confrères, enregistré, depuis quelques semaines, bien des bruits de guerre, bien des symptômes d'une conflagration, qui éclaterait au commencement du printemps. Les craintes ont été un moment justifiées; mais il n'en est plus de même en ce moment. L'odeur de poudre qui a couvert l'Europe, s'est peu à peu dissipée. Mais n'est-ce pas un simple accident? Pouvons-nous espérer que le courant pacifique continuera à prévaloir? Telle est la question qui se pose un peu partout.

Tout bien pesé, nous croyons qu'on peut se prononcer pour l'affirmative. Non pas que la paix soit certaine pour une longue durée d'années. Ce n'est au fond qu'une trève que nous avons en Europe; *mais cette trève dure* depuis 15 *ans ; elle* a toute chance de se prolonger encore. Tout au plus pouvons-nous admettre une guerre entre deux Etats, par exemple, entre la Russie et l'Autriche, qui se disputent l'influence dans les Balkans. Mais cette perspective qui, en d'autres temps, eût alarmé tous les intérêts, est aujourd'hui considérée presque avec indifférence. Pourvu que la guerre, si par malheur elle éclate, soit, comme on dit, localisée, peu importe le reste. Ce que l'on craint, en effet, c'est une immense et effrayante rencontre de quatre ou cinq millions d'hommes : une moitié de l'Europe en guerre avec l'autre moitié, et la tuerie procédant avec les moyens perfectionnés que la chimie et la mécanique ont mis à la disposition des armées dans ces dernières années.

Eh bien, les probabilités sont toutes en faveur d'un ajournement de cette terrible échéance. Le ministère Salisbury, trop affaibli par le départ de lord Randolph Churchill, n'oserait plus s'aventurer à jouer sa partie dans cette générale conflagration. La France ne se laissera pas *facilement* distraire d'une autre *préoccupation* que celle de la revanche, et sa situation intérieure, ainsi que sa position européenne, ne lui permettent pas, en ce moment, de hasarder une offensive que l'Allemagne attend sans la provoquer.

A Berlin, l'empereur Guillaume, qui ne peut plus faire la guerre en personne et qui ne sait se résoudre à la laisser faire sans lui, est devenu l'espoir des pacifiques. La Providence, en prolongeant les jours de ce nonagénaire, prolonge la trève armée d'Europe. L'Autriche craint d'être forcée de tirer l'épée. La Russie arrivera à ses *fins en Bulgarie, par ce* qu'on est convenu d'appeler les moyens *moraux,* — mais qui sont essentiellement immoraux. La Turquie se dit que la guerre se fera toujours à son détriment. Au contraire de l'Italie qui, de défaite en défaite, a marché à des conquêtes ininterrompues, l'Empire ottoman a payé par quelque amoindrissement, depuis trente ans, chacun des succès de ses armes.

L'Italie se colle à l'Autriche et à l'Allemagne, comptant bien trouver du côté du Trentin ou de l'Istrie, et peut-être en Illyrie, la récompense de son concours; mais ce n'est pas d'elle que peut venir le signal des hostilités.

Il viendrait bien plutôt de ces petits Etats qui s'agitent plus que de raison au sud de la Save et du Danube. Le Montenegro arme fébrilement, et l'on dit qu'il veut faire la guerre à la Serbie; mais entre les deux Etats il y a la Bosnie, occupée par l'Autriche; comment les armées se rencontreraient-elles? La Serbie est, du reste, très embarrassée de choisir entre les influences russes et les influences autrichiennes. L'Autriche est trop près pour qu'on ose la braver à Belgrade.

Quant à la Bulgarie, personne n'ose l'appuyer dans ses résistances aux exigences russes. L'Autriche elle-même ne peut pas la soutenir sans s'exposer à un désastreux isolement. Le prince de Mingrelie est plus que jamais le candidat de la Russie et de la Sublime-Porte. La Régence bulgare, qui n'en veut pas, n'a pas d'autre ressource que de prolonger le provisoire actuel, qui, dans des temps moins troublés et sur un terrain moins propice aux intrigues, pourrait finir par l'établissement d'un régime républicain.

Nouvelles fédérales

Sur une tombe. — Les journaux du jour de l'an sont tout entiers aux réflexions que leur inspire le décès de l'année 1886. Les uns nous apportent une synthèse plus ou moins réussie des événements. D'autres se livrent à de hautes considérations, bien permises en face de cette transition toujours solennelle d'une année qui s'en va à l'année qui vient.

Le *Vaterland* de Lucerne rappelle que l'indépendance helvétique fut acquise définitivement le jour de l'an *1308, qui vit les* manoirs des baillis s'écrouler dans les flammes. Après cinq siècles et plus, ce grand fait de notre histoire nous apparaît dans un radieux horizon, où nous découvrons, à côté d'actes héroïques, la main de Dieu couvrant de sa protection notre patrie naissante. Le journal conservateur lucernois fait ressortir à ce propos le rôle prépondérant que la religion joue dans la vie des peuples; ne l'oublions point, c'est l'esprit de foi de nos aïeux qui les a inspirés dans leur amour de la patrie. Ils ne se seraient jamais fait tuer pour l'idole qu'on voudrait proposer à notre adoration aujourd'hui, le fantôme de l'Etat *sans Dieu. Les jours de* notre indépendance seraient comptés si l'on demandait notre sang pour l'Etat abstrait au lieu d'arborer devant nos soldats la vieille devise de nos pères: Avec Dieu pour la patrie!

Pourquoi ces considérations religieuses dans un journal? On ne devrait parler de la sorte que dans les églises, dit le *Bund.* Oui, répond le *Vaterland,* si l'on pouvait subdiviser l'intérieur de l'homme comme une usine, dans laquelle il y aurait un compartiment pour les choses de la foi, un autre pour les choses de la politique, de la morale, etc. Ce n'est point ainsi qu'il faut comprendre l'humanité. De même qu'un arbre puise son développement dans ses racines et laisse circuler la sève et la vie le long de sa tige dans les rameaux, les fleurs et les fruits, ainsi pour l'homme et pour les peuples tout part de la conviction intime. La foi qui seule a la puissance de perfectionner cette conviction, contribue aussi le plus efficacement à former l'esprit national et politique.

Il est bon de redire ces vérités à une société qui les oublie, et surtout aux maîtres actuels de la Confédération, aux auteurs et aux inspirateurs d'une constitution qui semble n'avoir eu d'autre but que de bannir la pensée religieuse de la vie publique suisse, malgré la parole qui orne le frontispice de notre Charte nationale : Au nom du Dieu tout-puissant!

Un autre journal catholique de Lucerne, le *Volksblatt,* examine, au déclin de l'an, la situation qui nous est faite en Suisse. Nous n'appartenons pas, dit-il, à cette catégorie d'optimistes qui ajoutent foi aux belles paroles et s'imaginent que la paix et la concorde sont déjà acquises parce qu'on les proclame. Les mémorables débats du Conseil national dans les journées du 2 au 7 décembre et le langage de la presse nous ont prouvé que nous n'avions pas tout à fait tort.

Hélas! ajoute la feuille lucernoise, nous ne pouvons nous résoudre à nourrir de plus grandes espérances pour l'avenir, si douces et si aimables que soient les harmonies dont on nous berce. Il en est de cela comme de l'attitude de M. de Bismark, qu'il a lui-même caractérisée en ces termes: C'est le même fil, mais un autre numéro.

Aussi longtemps que subsistent dans la Constitution ces articles, sorte de chausse-trape, qui ont été forgés tout spécialement contre les catholiques et contre l'Eglise, et tant qu'ils seront estimés au-dessus de nos droits les plus sacrés et même au-dessus du droit divin, nous resterons froids, si ruisselantes de paix et de réconciliation que soient les lèvres des persécuteurs de *l'Eglise.*

La prudence est d'autant plus requise, que le reste de notre indépendance cantonale tombe pièce par pièce aux pieds de la puissante Confédération. Bientôt nous pourrons dire : *Fuimus Troes.* Nous fûmes jadis confédérés dans la diversité de nos existences cantonales; maintenant nous ne sommes plus que citoyens suisses en général, et toute vie politique et religieuse doit être moulée d'après une loi uniforme.

Ce développement gît en germe dans la Constitution fédérale; l'athmosphère et les... jardiniers le favorisent. Nous sommes donc pleinement autorisés à rester toujours, en *ce qui concerne les questions fédérales, sur* le terrain du qui vive, et nous continuerons à redouter les Grecs, même lorsqu'ils apportent des présents.

Le but des chefs radicaux centralisateurs, qui ont en Suisse l'influence prépondérante, est de refouler les religions et briser l'influence du christianisme dans la vie publique, afin d'élargir d'autant plus le domaine du pouvoir de l'Etat. C'est pourquoi nous ne cesserons de faire sonner haut les droits et les libertés de la plus haute institution ici bas, l'inviolabilité du droit divin et l'influence salutaire de la religion pour toute la vie humaine, aussi bien publique que privée.

Ainsi s'exprime le *Volksblatt* au seuil de la nouvelle année. Comme on voit, le programme catholique se dessine partout avec plus de netteté que jamais.

Referendum. — Le mouvement se dessine contre la loi sur le monopole de l'alcool. Les grands distillateurs et les gros négociants en spiritueux de Berne, Lucerne et Soleure, organisent un pétitionnement demandant la votation populaire sur ce projet.

Nouvelles des cantons

Bourgeoisie de Berne. — Mercredi *dernier, nombreuse assemblée de la bourgeoisie* de Berne pour examiner la réorganisation de la bourgeoisie. Sur la proposition de M. le professeur Kœnig, elle a décidé d'adresser au conseil de bourgeoisie une pétition formulant les trois vœux suivants : que le cercle de la bourgeoisie soit élargi, et que dans ce but la réception des bourgeois soit facilitée; — que l'administration des affaires d'un caractère général soit transférée à la commune bourgeoise elle-même, et que l'on écarte l'idée de constituer de nouvelles abbayes; — la suppression des répartitions qui ont existé jusqu'à ce jour, mais en tenant un compte équitable des droits des bourgeois, sans égard au lieu de leur domicile.

Electeurs précoces. — Jusqu'à présent, dans le canton de Glaris, les jeunes gens étaient admis à voter dès l'âge de dix-huit ans. Le projet de constitution revisée, en ce moment en cours d'élaboration, recule l'exercice de ce droit jusqu'à la vingtième année; cette innovation soulève une vive opposition.

Conflit de frontière. — On se rappelle que l'affaire de Ballaigues, de turbulente mémoire, s'était terminée, du côté de la Suisse, par la condamnation de Charles Viennet (celui qui avait maltraité le gendarme) à 25 jours de réclusion, et de 22 jeunes gens à 5 francs d'amende chacun, et de tous solidairement aux frais.

La France, faisant droit à la demande qui lui fut adressée de sévir également contre les individus impliqués dans cette affaire, vient de condamner Charles Boucher à six jours de prison, et Camille Crepin, son complice, à 25 francs d'amende.

Grand Conseil genevois. — Le conseil d'Etat de Genève a décidé de convoquer le Grand Conseil pour le 5 janvier. Il lui soumettra entre autres un projet portant une subvention de 20,000 fr. au comité d'organisation du tir fédéral.

Petite chronique des cantons

Le chien suspect de rage, à Porrentruy, dont nous avons parlé vendredi, a fait une

Dépêches télégraphiques

Paris, 1er janvier.

Le *Temps* félicite le gouvernement d'avoir, à la suite des derniers incidents survenus à la frontière de la Chine, renoncé à rapatrier 1600 hommes du Tonkin. Il ajoute que la situation du Tonkin paraît actuellement satisfaisante. L'amiral Rieunier opère une grande battue contre les pirates.

La *France* déclare que la rencontre de MM. de Freycinet et Jules Ferry à l'Elysée est purement fortuite. Les paroles échangées entre eux n'ont eu ni la portée, ni le caractère que leur prête un journal du matin.

Paris, 1er janvier.

Une dépêche adressée de Rome à l'*Univers* dit que le cardinal Jacobini a subi hier, heureusement, une douloureuse opération, *mais que la maladie est toujours grave.* Aussi malgré le désir du Pape, la retraite de Mgr Jacobini est possible. Le Pape a l'intention de tenir un Consistoire le 21 janvier pour instituer de nouveaux évêques.

Paris, 1er janvier.

Dans ses vœux de nouvelle année au corps diplomatique, M. Grevy a fait ressortir les bonnes relations que la France a entretenues avec les autres puissances depuis un grand nombre d'années. Cette période de paix a *été assez durable* pour marquer son empreinte sur la génération actuelle.

M. Grevy exprime l'espoir que ces relations pacifiques se maintiendront, grâce à la sagesse des gouvernements et pour le bien des peuples.

Madras (Indes anglaises), 1er janvier.

Hier soir un incendie a éclaté sur la place où se tient la foire annuelle. Une terrible panique s'est emparée de la foule. On assure que les morts s'élèvent à plusieurs centaines.

Berne, 2 janvier.

Hier a eu lieu au Palais fédéral, dans la forme accoutumée, la réception du corps diplomatique accrédité en Suisse.

Immédiatement après cette cérémonie, le président de la Confédération est allé rendre visite, à son tour, aux représentants des puissances.

De part et d'autres, on a formulé le vœu que la paix ne soit pas troublée.

Dernières dépêches

Londres, 3 janvier.

On assure que les fonctions de chancelier de l'Echiquier ont été offertes à M. Goschen, dont l'acceptation est considérée comme probable.

Paris, 3 janvier.

M. Fréry, radical, est élu sénateur à Belfort.

Constantinople, 3 janvier.

Le prince de Monténégro, répondant à la Sublime-Porte, dément les projets d'agression qu'on lui prête contre la Serbie.

Il déclare que les préparatifs du Monténégro ne sont pas dirigés contre la Turquie, mais ont lieu seulement en prévision des événements. Le prince fait observer à ce sujet que la Serbie fait également des préparatifs.

Londres, 3 janvier.

On a de plus en plus des raisons de croire que M. Goschen acceptera la chancellerie de l'Echiquier.

Londres, 3 janvier.

Le *Times* affirme l'existence d'une alliance entre la Russie et l'Allemagne sur la base de la neutralité de la Russie en cas de guerre franco-allemande, et de neutralité de l'Allemagne en cas de guerre entre la Russie et l'Autriche.

Berne, 3 janvier.

Le baron d'Ottenfels a profité des réceptions du nouvel-an pour prendre congé *en termes très sympathiques de ses collègues* du corps diplomatique.

autre victime. On assure qu'un petit garçon de 7 ans, fils de M. Francois Etique, a été mordu. Plus de trente chiens ont dû être abattus.

— Un incendie occasionné par un bœuf; la chose est assez singulière pour qu'il vaille la peine de la signaler. Le jour de Noël, la grange d'un cultivateur de Rain (Lucerne) est devenue la proie des flammes. Il paraît qu'un bœuf, qu'on laissait circuler librement dans l'étable, a fait tomber d'un coup de corne une lanterne suspendue au plafond. Le feu s'est immédiatement communiqué à la litière, et, en un clin d'œil, l'étable, puis le bâtiment tout entier étaient en flammes. Ce n'est qu'à grand'peine qu'on est parvenu à sauver l'incendiaire, qui poussait des beuglements terribles, manière pour lui, sans doute, de témoigner son repentir.

— Vendredi matin, une dame qui venait d'arriver à Lausanne par le train de huit heures, montait la rue du Petit-Chêne. S'arrêtant vers un pionnier, elle lui demanda la permission de s'asseoir un moment sur sa brouette. Elle avait à peine fini de parler que subitement elle s'affaissait et tombait morte.

Cette dame, qui paraît avoir des parents à Lausanne, portait deux paniers contenant des cadeaux de nouvel-an. Elle pouvait être âgée de 55 à 60 ans. C'est une dame Murisier, demeurant à la Rèze, près Puidoux.

Nouvelles de l'étranger

Lettre de Paris

(Correspondance particulière de la *Liberté.*)

Paris, 31 décembre.

La paix grâce à la candidature Floquet. — Le général Thibaudin et l'Allemagne. — La question du Concordat. — Retard dans les choix épiscopaux.

Qui se serait douté que la candidature de M. Floquet à la présidence du conseil, candidature qui, au lendemain de la chute du cabinet Freycinet, fut considérée, un moment, comme une solution acceptable et acceptée, aurait rendu les plus grands services à la patrie et même à l'Europe entière? Cela est vrai pourtant; et si incroyable que la chose puisse paraître de prime abord, on est bien obligé de se rendre à l'évidence, puisque les faits sont là aujourd'hui pour l'attester.

Grâce à M. Floquet et à sa candidature à la présidence du conseil, la guerre qui paraissait hier presqu'inévitable n'est plus maintenant qu'une hypothèse, et voici comment: il n'est un secret pour personne, en effet, que, dans les derniers jours du cabinet Freycinet, il fut sérieusement question d'une alliance offensive et défensive, entre la France et la Russie, en vue des éventualités pouvant survenir. La crise ministérielle ayant éclaté inopinément, les négociations qui étaient en très bonne voie furent forcément interrompues. Nul doute qu'elles devaient être reprises dès la constitution du nouveau cabinet français, et très probablement aboutir, en raison des intérêts que le czar entrevoyait, pour la réalisation de ses projets, dans une alliance avec la France. Mais, tout à coup, le nom de M. Floquet mis en avant pour la formation d'un nouveau ministère, en France, modifia les dispositions de l'empereur de Russie, et comme, d'autre part, l'Allemagne agissait de son mieux afin d'empêcher une entente franco-russe, le czar finit par prêter l'oreille à ses propositions. L'alliance donc qui devait être signée avec la France vient d'être conclue avec l'Allemagne.

D'où il résulte que toute crainte de conflit en Orient a disparu, ou à peu près, et que la paix générale de l'Europe ne sera pas troublée. Et c'est, comme dit le *Times*, « la simple possibilité de la nomination au poste de premier ministre, en France, d'un homme dont le nom seul exaspère toute la cour de Russie », qui a éloigné les probabilités de la guerre et dissipé les préoccupations des puissances. Voilà comment et pourquoi M. Floquet, bien malgré lui assurément, a rendu les plus grands services à sa patrie et à l'Europe.

Par contre, la nomination du général Thibaudin au commandement de la place de Paris, n'a pas l'air de faire pressentir des résultats aussi favorables, au point de vue de nos relations extérieures, que ceux que nous a procurés la probabilité d'avoir M. Floquet comme premier ministre.

Si M. Floquet, à la présidence du conseil, était envisagé par le czar comme une insulte faite à la Russie, la nomination du général Thibaudin au commandement de la place de Paris est considérée, par M. de Bismark, comme un défi porté à l'Allemagne. Il y a dans cette dernière nomination un mauvais symptôme. Et pour avoir voulu contenter M. Clémenceau et ses amis, le général Boulanger pourrait bien avoir fait une fausse et dangereuse manœuvre.

Dans le monde politique, comme dans le monde financier, la fin de l'année laisse les esprits troublés et inquiets.

On parle d'un accord entre MM. de Freycinet et Jules Ferry pour renverser le ministère, réprendre le pouvoir et faire des élections générales sur le terrain de la République modérée.

Une élection sénatoriale doit avoir lieu dimanche à Belfort. Sur 165 délégués 71 sont considérés comme acquis au candidat conservateur M. Saglio. Il s'agit de conquérir sept ou huit voix. Comme il y a deux candidats républicains en présence, le conservateur a de grandes chances de l'emporter au ballottage, l'un des deux républicains étant suspect à ce parti.

M. Goblet ne néglige aucun effort pour arrêter dans ses travaux subversifs la commission dite du Concordat, mais il est peu probable qu'il réussisse à écarter les propositions plus ou moins périlleuses qui sortiront de cette commission.

La question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est donc pas enterrée, malgré les apparences contraires.

En tout cas, ce qui marque combien les relations du cabinet avec le Vatican et avec le clergé français sont difficiles et pénibles, c'est le retard absolument anormal apporté aux nominations épiscopales.

Voilà plus de six mois que certains de ces sièges attendent un titulaire! Il n'est rien de plus contraire aux canons et aux traditions que ces lenteurs interminables!

C'est une preuve nouvelle de la difficulté qu'éprouve un gouvernement athé à se servir de son droit de nomination. Il est entouré d'intrigues, il est est circonvenu. Par son vice propre, il est porté à s'arrêter à des candidats qu'il faut ensuite écarter. Voilà la triste vérité.

Léon XIII et la Propagande

Notre Très Saint-Père le Pape vient d'assigner une somme de cinq cent mille francs à la Propagande. On sait qu'une égale somme avait été donnée à la même fin par le Souverain-Pontife, à l'époque de la spoliation de cet Institut.

Cette munificence royale de Léon XIII vient au moment où la Propogande, ce grand service public des missions, prend une importance plus haute que jamais, en face de la politique coloniale des puissances. Léon XIII ne se borne pas à organiser les œuvres d'apostolat sur une base plus large et plus féconde, dans toutes les colonies; Il fournit sur son budget de nouvelles ressources pour le développement de l'apostolat catholique.

L'Italie officielle a frappé la Propagande dans la libre disposition de ses biens: Le Pape la dote et l'enrichit. Ces largesses encourageront l'univers catholique à suivre ce noble et généreux exemple.

Précautions militaires en France

Le *Journal officiel* de la République française a publié hier un décret signé par le président de la République sur la proposition du général Boulanger, et organisant le commandement de toutes les places fortes et des forts.

Aux termes de ce décret, les places fortes de la frontière sont réparties en groupes correspondant aux régions du corps d'armée.

Certaines de ces régions contiennent plusieurs de ces groupes.

Chacun de ces groupes de première ligne est commandé par un général de division ou un général de brigade en faisant fonctions, avec le titre de « commandant supérieur. »

Il a sous son autorité tous les services des forteresses, ainsi que le commandement des subdivisions de région dont la place principale est le chef-lieu.

Les groupes de deuxième ligne sont commandés par des généraux de brigade.

Chacun des généraux de division commandants supérieurs a pour adjoint un général de brigade qui commande la place principale.

Tous ces commandants supérieurs sont placés sous la haute autorité des commandants de corps d'armée.

A Paris, il est créé, près du gouverneur, un poste de commandant supérieur de la défense.

Le général de division titulaire de ce poste est spécialement chargé, sous l'autorité du gouverneur, de tout ce qui regarde la défense du camp retranché.

Et c'est le général Thibaudin, ancien ministre de la guerre, qui a été nommé à ce poste d'une lourde responsabilité, celui de commandant de la défense et de la place de Paris.

Quant au gouverneur actuel, le général Saussier, il doit, en cas de guerre, quitter ses fonctions et prendre le commandement d'un corps d'armée, — de même que d'autres gouverneurs de villes de France seraient appelés à certains commandements.

En dehors même du choix du général Thibaudin, spécialement antipathique aux Allemands, l'ensemble de ces mesures n'est pas fait pour raffermir la confiance dans le maintien de la paix.

Disons, cependant, qu'il importe de ne pas perdre de vue que l'Allemagne ne se montre pas moins préoccupée que la République de compléter son organisation militaire, conformément à la recommandation du feld-maréchal de Moltke qu'il faut tenir sa poudre sèche.

Paul Bert Boudhiste

Un de nos amis nous communique ce passage d'une lettre qui lui a été adressée de Haïphong (Tonkin), le 25 novembre:

« ...Le pays qui était déjà en effervescence à la mort de Paul Bert, est aujourd'hui en pleine anarchie et révolte...

« Le Paul Bert est mort d'une dysenterie ordinaire. Pour la cérémonie de son enterrement *civil*, on avait dressé, à la porte de sa maison, *un autel à Boudha*, une corne avec des pots de fleurs, etc...!! »

Voilà le chef-d'œuvre de la politique française en Orient: il ne s'agit plus de protéger les chrétiens, mais bien de se faire Boudhiste, pour recouvrer le prestige perdu. Le succès est assuré!

Déclaration de M. Goblet

M. Goblet, répondant à la députation des agents de change, qui était allée lui présenter ses hommages le 31 décembre, a fait les déclarations suivantes:

« Le gouvernement ne connaît rien qui, dans nos rapports avec toutes les puissances, puisse justifier vos préoccupations. Quant à nous, comme mon éminent prédécesseur l'a rappelé dernièrement à la Chambre, nous voulons la paix. Nous en avons besoin non seulement pour les affaires, mais aussi pour achever de faire fonctionner régulièrement dans le pays le règne de la liberté et de la démocratie que nous avons fondé. Nous voulons la paix, nous l'avons assez dit pour qu'il soit inutile de le répéter désormais. Personne ne peut douter de notre sincérité, et personne n'en doute.

Ce qui est vrai, c'est que l'Europe tout entière vit sur le pied d'une sorte de paix armée et qu'un tel état de choses suffit à expliquer les préoccupations de l'opinion. Cet état de choses existe. Il ne dépend pas de nous de le faire cesser. Le gouvernement n'a aucune raison de croire que la guerre doive en résulter. Il espère fermement qu'elle n'en sortira pas. Toute sa politique est dirigée dans cette vue. Cependant c'est là une actualité qu'une grande nation comme la France, douée de vitalité et d'énergie, qui jamais ne l'ont abandonnée, après quinze ans et de travail pour la constitution de sa force militaire, ne peut et ne doit envisager qu'avec sang-froid.

Le meilleur moyen de conserver la paix est de garder notre calme. Tandis que nous nous efforçons d'augmenter la stabilité du gouvernement, tandis que les ministres de la guerre et de la marine veillent sans relâche à la défense du territoire, vous, messieurs, continuez, par le concours loyal que vous donnez aux transactions financières, à maintenir le crédit et la prospérité de la France. »

L'anticléricalisme en Italie

On lit dans le *Moniteur de Rome*:

« Le *Diritto* continue d'emboucher la trompette anticléricale. Ce journal se plaint de la timidité et de la faiblesse déployées — selon lui — par le gouvernement, dans la guerre contre les couvents. Le *Diritto* prétend que le premier article de la loi de 1866 donne le droit au gouvernement de supprimer toutes les corporations religieuses existant en Italie et de confisquer leurs biens, et il engage, en conséquence, le garde des sceaux à user de ce droit. Le *Diritto* déclare avec une franchise cynique que la liberté d'association n'est pas en cause, attendu que les congrégations religieuses sont « hors la loi », et qu'elles ne peuvent invoquer les garanties accordées aux autres citoyens par la Constitution.

« On voit que, quand il s'agit de faire la guerre à l'Eglise, les questions de droit et d'équité n'embarrassent pas nos adversaires. Nous signalons l'odieux article du *Diritto* comme un nouveau symptôme de l'état des esprits en Italie et comme une justification des plaintes du Saint-Père dans son dernier discours de Noël.

Les affaires en Belgique

On écrit de Bruxelles au *Bien Public* de Gand:

« Entre temps, les affaires vont de mal

---

12 FEUILLETON DE LA *LIBERTE*

EXIL!

PAR

M. DU CAMPFRANC

Varsovie, juillet 18...

Affaissée sur le divan, si pâle dans sa robe de crêpe, car nous porterons à jamais le deuil de l'exilé, ma pauvre mère, du matin au soir, reste immobile, silencieuse, abîmée dans sa douleur. Le plus souvent, si je lui parle, elle ne m'entend pas: sa rêverie est trop intense. Son regard est perdu dans le vide. Elle suit, sans doute, le prisonnier dans le long voyage; car, par instants, une angoisse inexprimable se peint sur son visage, ses mains se joignent, et une larme très grosse et très brûlante, lentement, coule sur sa joue.

Hier, notre vieil intendant nous vint, inquiet, anxieux.

— Ah! madame, je vous en supplie, faites des démarches. Tous les biens du comte de Rudzen vont être confisqués. Adressez des requêtes à vos amis les plus influents. Ne connaissez-vous pas quelque grand personnage dans les monde officiel? Une famille russe bien en cour? Mais essayez, je vous en conjure, madame, de recueillir quelques débris. Et dire, mon Dieu! et dire qu'une belle fortune, sur laquelle, dans ma famille, nous veillons de père en fils, va devenir la propriété du czar. C'est un vol indigne! C'est une infamie!

Notre fidèle Gerkine s'était animé, et brusquement, il s'interrompit, saisi par la pitié.

Ma mère levait la main dans un geste d'absolue indifférence. Puis, elle colla ses lèvres sur le médaillon encerclé d'or qui ne la quitte jamais, le petit médaillon où est peint, sur ivoire, le visage de mon père.

— Mais pour mademoiselle Nadèje, reprit encore Gerkine, tentez au moins de sauver quelques-unes de vos belles terres, de vos beaux châteaux. Ah! madame, de grâce, de grâce, signez tous ces papiers. Ce sont des demandes, des suppliques...

Et Gerkine étalait sur le guéridon maintes missives.

— Vous voulez, Gerkine? A quoi bon?

Sa voix était brisée, basse et triste, détachée de tout.

— Oui, madame, je désire, je supplie, je voudrais tant arracher vos biens à la serre moscovite.

De sa main tremblante, brûlée de fièvre, ma mère signa; puis, se ranimant un peu:

— Agissez en mon nom et en celui de ma fille, mon bon Gerkine. En vous, j'ai toute confiance. Pour moi, je n'ai plus la force de rien demander, de ne rien désirer. D'ailleurs, je le crois, toute démarche est absolument inutile. Les biens des Polonais exilés doivent être confisqués. Le czar l'a décrété ainsi. et le czar ne revient jamais sur une décision. La serre, comme vous dites, ne s'ouvre plus, quand une fois elle a saisi sa proie.

Et ma mère qui, pour un instant, était sortie de sa torpeur, y retomba aussitôt.

Que lui importe la confiscation de nos biens! Elle a perdu sa plus chère tendresse; et là, où une grande douleur absorbe tout un être, une infortune secondaire passe sans même effleurer.

Elle ne pourra vivre ainsi. Mon père a redouté pour elle la rigueur du climat sibérien; mais que sont le froid et la neige comparés à ce mortel chagrin?

Parfois, le soir, je m'assieds à ses pieds, doucement elle pose ses mains amaigries sur mes cheveux, comme, dans la prison, l'avait fait mon père; puis elle murmure:

— Pauvre enfant! pauvre enfant!

Alors je lui dis:

— Venez, mère, entendez-vous les cloches? Elles nous appellent, Dieu veut nous bénir.

Lentement par les rues désertes, nous nous acheminons vers la vieille basilique. Mademoiselle nous accompagne; elle sait si bien dire le mot consolateur. Quelquefois nous rencontrons de chères amies; elle nous saluent d'un pâle sourire, d'une chaude pression de main. D'autres, des craintives et des ingrates se détournent au contraire. Cœurs lâches!

Ah! je sais maintenant, je le vois chaque jour, hélas! Quelle effrayante solitude se fait autour des gens en disgrâce.

Les cloches cessent l'appel. Comme nous, des femmes en deuil gravissent les marches usées qui conduisent au portail. Dans le jour assombri de l'église, où flottent des banderolles noires, les cierges entourent d'étoiles d'or la divine Hostie. Elle rayonne dans l'ostensoir. L'orgue laisse tomber du haut de la voûte antique une mélodie grave et pénétrante. L'encens brûle et forme un nuage. La prière s'échappe ardente de toutes les lèvres. Nous inclinons la tête sous la bénédiction du Christ, et, alors, la révolte s'apaise, le chagrin s'adoucit.

Si la soirée est belle, au retour, nous longeons quelques rues. Tout est morne, tout meurt en Pologne: Plus de gai commerce, plus de rires d'enfants, plus rien que la crainte, plus rien qu'une haine sourde qui, un jour, éclatera vengeresse. On est pas opprimé en vain!

Parfois encore, nous gagnons les quais, puis les rives de la Vistule. Elles forment une large courbe au-dessus de laquelle s'étage ma bien-aimée Varsovie avec ses palais, ses églises, ses flèches de monastères, ses parcs, ses fleurs; et, dominant cet immense ensemble, la statue dorée de notre bon roi Sigismond.

Par ces longues et tièdes soirées de juillet, je trouve à la nature un charme infini. Que de fois je m'arrête, admirant le soleil se coucher sur le fleuve. C'est un embrasement dans le ciel et sur le miroir limpide; puis, peu à peu, tout s'éteint; l'ombre s'étend sur les prairies et les bois d'alentour, les grillons font entendre leur chant mélancolique, les oiseaux se cachent dans la ramée, et nous rentrons au logis, dans ce tout petit logis de femme d'exilé, dans ce tout petit logis perdu dans un faubourg, et si modeste, si différent des splendeurs de Boroska.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec la Société des *Gens de Lettres.*

en pis, et *nos industriels qui se croient à* peine sûrs du lendemain n'osant guère s'engager pour des fournitures à long terme, se bornent, presque tous, aux besoins courants. L'Allemagne et l'Angleterre, qui savent parfaitement ce qui ce passe chez nous, se mettent en mesure de recueillir les avantages de cet état de choses, et à se faire, sur les marchés *approvisionnés jusqu'à présent* par nos produits, des clients qui ne reviendront que lentement et bien difficilement à la Belgique industrielle.

Ces circonstances fâcheuses surgissent même où, de divers côtés, on signale une reprise dont nous n'eussions pas manqué de *profiter en temps ordinaire.*

On *peut l'affirmer sans crainte de se* tromper, c'est par dizaines de millions que se chiffrent les pertes occasionnées depuis six mois, à nos industries nationales par les agitations et les menées démagogiques et socialistes, ce qui est tout un.

Que sera-ce, si les menaces de grève générale viennent à se réaliser dans les premiers mois de 1887 ? »

L'Europe sous les armes

L'*Almanach de Gotha*, publie le nombre d'hommes que les différents pays d'Europe pourraient mettre sous les armes en cas de mobilisation.

La Russie pourrait mettre sous les armes 2,400,000 hommes plus 1,600,000 de troupes provinciales, *soit 4,000,000.*

L'Allemagne : 1,520,000 hommes plus 600,000 hommes du Landsturn, et 400,000 de la seconde classe de la réserve, soit 2,520,000.

La France, 1,030,000 hommes, plus 1,400,000 hommes de l'armée territoriale, soit 2,430,000, sans compter les dispensés, s'élevant à plus d'un million d'hommes pour toutes les classes.

L'Autriche : 806,000 hommes, plus 135,000 hommes de la landwehr autrichienne, 130,000 de la landwehr hongroise, et 6,000 hommes de troupes spéciales, soit 1,077,000 hommes.

L'Italie : 881,200 hommes de l'armée permanente, plus 362,300 de la milice mobile, et 1,156,500 de la milice territoriale, soit 2,400,000.

La Turquie : 160,000 hommes de l'armée permanente, plus les rédits du premier et du deuxième ban, environ 800,000 hommes.

Soit un total général de treize millions d'hommes sous les armes.

Germanisation des provinces polonaises

La *commission de germanisation des* provinces polonaises a arrêté définitivement les règles qui *présideront* à la *colonisation* dans le duché de Posnanie. Tout est prêt pour mettre la main à l'œuvre ; le premier village allemand sera fondé au premier jour : il ne manque plus que la passation régulière des contrats avec les *colons.* Au début, ceux-ci seront choisis de préférence parmi les paysans des régions occidentales, à trempe germanique plus accentuée ; mais, dès le mois d'avril, l'entreprise sera en plein cours, à moins d'obstacles imprévus. Pour le partage des biens et la division des cultures, on compte prendre comme modèle un essai de colonisation qui a été tenté dernièrement dans la Poméranie et qui a donné les résultats les plus satisfaisants. Le prince de Bismarck a pris personnellement une part active aux délibérations de la commission, il a fait adopter des propositions importantes.

L'Angleterre à l'île Maurice

Une grave nouvelle nous arrive de l'île Maurice. Le gouverneur de l'île, sir John Pope Hennessy, a été suspendu de ses fonctions, *à la suite* d'une enquête dirigée par sir H. Robinson, *gouverneur-général* de l'Afrique australe. On peut dire que sir J. P. Hennessy est victime de son amour de la justice. Irlandais et catholique, dans toutes les colonies qu'il a gouvernées, il a pris la défense des races faibles et opprimées contre leurs oppresseurs. Dans les Indes occidentales, il a pris parti pour les noirs contre les blancs ; à Hong-Kong, celui des Chinois contre les Anglais ; à Maurice enfin, celui des hommes de couleur et des *coolies* contre les créoles, et aussi celui des catholiques contre les protestants. Voilà pourquoi il a été frappé ; une disgrâce dans de telles conditions est un titre de gloire.

La nouvelle est commentée comme vraie par tous les journaux de Londres. Elle provoque les appréciations les plus diverses. L'*Univers* publie une intéressante correspondance, d'où il ressort à l'évidence que la lutte était entre sir John Pope Hennessy, soutenu par l'ardente sympathie de l'immense majorité de la population catholique *mauricienne*, et une secte anglo-protestante ralliée autour de M. Clifford Lloyd, un Anglais sans scrupules qu'on avait envoyé à Maurice, parce qu'il n'avait *réussi* ni en Irlande, ni en Egypte. Un journal de Dublin, qui commente la nouvelle, *fait remarquer plaisamment* qu'avec un cabinet de coercition, la coercition doit régner jusqu'au bout du monde. Et le fait est que l'Angleterre a si bien réussi en Irlande qu'elle a évidemment intérêt à généraliser le système.

Il est bon de noter que les Mauriciens sont descendants de Français et parlent la langue française.

La situation en Birmanie

Le général Roberts, dans une entrevue avec le correspondant du *Times*, a exposé son opinion au sujet de la situation dans la Birmanie supérieure.

Le commandant en chef considère comme généralement satisfaisants les résultats des *efforts faits en vue de la pacification et espère exécuter son projet de retirer les troupes* au mois de mars prochain. Il considère comme un très bon signe les nombreuses soumissions qui ont eu lieu dans ces derniers temps, d'autant plus que des hommes marquants en assez grand nombre, se trouvent parmi les insurgés qui ont déposé les *armes.*

Le désarmement s'opère d'une manière satisfaisante sur la frontière septentrionale.

Le général Roberts se propose de n'établir aucun poste militaire au nord de Bhamo, sur la rive orientale de l'Iraouaddy, jusqu'après la délimitation de la frontière septentrionale. Il se contentera de faire occuper Mogoung. La garnison de Bhamo, dont le cantonnement était très malsain et qui a été fort éprouvée par les maladies, a établi un camp à une certaine distance de la ville dans un endroit plus favorable, et la ville est protégée par des forts détachés.

Les autorités militaires ont préparé un plan de fortification complet pour cette villa.

On mande de Mandalay que l'archevêque boudhiste, accompagné de plusieurs membres de son clergé a fait une visite au général Roberts commandant en chef des troupes anglaises en Birmanie, pour lui déclarer que le clergé boudhiste est prêt à donner son concours aux autorités britaniques pour la pacification de la Birmanie.

Le catholicisme aux Etats-Unis

Nous lisons dans une correspondance américaine de l'*Univers :*

« Les évêques des Etats-Unis se sont réunis à Baltimore pour s'entendre sur la nouvelle Université *qui doit être fondée à* Washington. Deux évêques partent pour Rome afin de transmettre au Pape la plan de l'Université et le programme des études. Dans cette réunion, il a été question de la société des *Chevaliers du travail.* M. Powderly, grand-maître de la société, a conféré avec le cardinal Gibbons ; déjà il s'était entretenu avec l'*évêque de Richmond.*

« Plusieurs évêques ne paraissent pas mal disposés pour cette société ; d'autres sont moins favorables : ils craignent que la société ne se jette dans le socialisme. M. Powderby, qui est catholique, offre de soumettre aux évêques les constitutions de la société ; il affirme qu'il n'existe point de secret et qu'il est prêt à suivre *les conseils* des pasteurs de l'Eglise. Est-ce sérieux. »

Revendications des Hindous

Les journaux anglais annoncent la réunion à *Calcutta d'un congrès national indien, composé* d'environ 500 délégués des différentes associations politiques hindoues. A l'ordre du jour figurent la discussion de la gestion financière du gouvernement local, celle de l'admission des indigènes à des places plus nombreuses et plus élevées dans la hiérarchie administrative et judiciaire de la péninsule, et, en général, l'*examen des* doléances de la population contre le régime britannique. Ce congrès représentera seulement les éléments brahmaniques du pays ; les mahométans ont refusé de s'y faire représenter, en protestant de leur attachement pour les Anglais.

Dans l'Inde, comme dans beaucoup d'autres pays, il y a une masse de déclassés, sortis des universités, et qui ne trouvent pas de places. Le *Temps*, journal libéral, et partant grand partisan des « lumières », le fait remarquer, et il ajoute :

« Il ne faut pas se dissimuler que les demandes de ces agitateurs pénètrent de plus en plus dans la population indigène proprement dite et que tôt ou tard l'Angleterre aura à compter avec des exigences qu'il lui sera difficile de satisfaire. »

Jusque dans l'Inde il y a aussi des avocats sans causes !

Renseignements et Nouvelles

Russie. — On écrit de Cronstadt, au journal *Novosti :*

Le 21 décembre, à deux heures quarante minutes de l'après-midi, M. le général-major Mathias, chef de l'artillerie des remparts, allait visiter les forts du chenal sud confiés à sa *gardes et s'y rendait à bord d'un vapeur* appartenant à l'administration de l'artillerie. Arrivé à la hauteur du fort Alexandre Ier, le vapeur a été pris par des glaces flottantes entre ce fort et le fort Grand-Duc-Constantin. N'arrivant pas à se dégager lui-même, il a donné le signal d'alarme par des coups de sifflet répétés.

Deux vapeurs de l'Etat ont voulu aller à son secours, mais, après de longs efforts inutiles, ils ont dû rentrer dans le port.

Le 22 décembre, à midi, ces deux vapeurs, qui avaient renouvelé leur tentative de grand matin, luttaient encore sans succès contre les glaces, avançant à grand'peine et se trouvant encore à une distance considérable du but de leurs efforts. La situation de ceux qui se trouvaient à bord du vapeur pris dans les glaces est aggravée par le fait que ce navire, croyant retourner bientôt à Cronstadt, n'a pas de provisions de bouche.

Canton de Fribourg

Appréciations

Divers journaux publient des études rétrospectives sur l'année qui vient de finir. *Il y a çà et là quelque chose à glaner dans* ces articles de nos confrères.

Par exemple, le *Confédéré* n'a pas même un mot de regret pour les bienpublicards dont les élections du mois de décembre ont privé le Grand Conseil. Le parti radical a conservé ses positions : cela lui suffit.

Dans le domaine cantonal, dit-il, nous avons eu deux élections très importantes pour le canton de Fribourg : le renouvellement des autorités communales au mois d'avril, et les élections générales pour le Grand Conseil au mois de décembre.

Ces deux élections ont eu des résultats **très satisfaisants** *pour l'opposition libérale fribourgeoise.* Dans les deux cas, le parti ultramontain se flattait d'obtenir la majorité dans les villes et d'arriver ainsi à tenir dans ses serres le canton en entier.

Il n'en a rien été. Solides comme des rochers, les villes sont restées inébranlables et ont montré par leur fermeté que les idées libérales ont encore d'énergiques soutiens dans le canton de Fribourg, qu'une coterie voudrait asservir à des principes dignes de ceux du moyen-âge.

En écrivant ces lignes, nous ne pouvons que dire : honneur aux citoyens de Fribourg, de Bulle, Estavayer, Morat, qui montrent, par leur conduite droite et ferme, que les cœurs libéraux fribourgeois n'ont pas cessé de battre.

Aux élections du Grand Conseil, le district du Lac a seul envoyé des députés libéraux dans notre assemblée législative.

Courage et vigilance, dirons-nous à ces députés du Lac, toute la population libérale fribourgeoise suivra vos travaux avec le plus grand intérêt, et avec une sympathie des plus vives.

Après cela, si les bienpublicards ne sont pas contents de leurs alliés, c'est qu'ils feront *preuve d'un bien mauvais caractère.*

Il plaît au *Confédéré* d'appeler *une coterie* le parti qui au mois de décembre a obtenu près de **dix-sept mille** voix dans le canton de Fribourg. Nous ne le chicanerons pas sur le mot dont le bon sens du lecteur aura déjà fait justice.

Il nous plaît de mettre plutôt en relief *l'opposition si nettement marquée* par l'organe radical entre les *idées libérales* de son parti et nos **principes** *dignes de ceux du moyen-âge.* L'idée vaut mieux que le style. Il y a en effet incompatibilité absolue entre les « idées libérales » autrement dit les idées révolutionnaires et les « principes » du *christianisme positif.*

Le *Journal de Genève* qui, au point de vue doctrinal, n'est pas bien éloigné du *Confédéré*, accentue en termes plus français et en style plus correct la même opposition de principes.

A Fribourg, les récentes élections ont été une victoire éclatante pour ce singulier parti gouvernemental, radical et positiviste dans sa méthode, catholique dans ses doctrines, qui rêve de faire de la ville des Zæhringen une sorte de cité mystique, de démocratie théocratique, où les théories sociales et politiques de l'Eglise seraient appliquées avec toutes leurs conséquences, pour autant que la constitution fédérale ne s'y opposerait pas.

C'est à des tendances analogues que sont dues ces lois ecclésiastiques tessinoises, résultat d'un contrat entre l'Etat et l'Eglise, et tout inspirées des doctrines spéciales des théoriciens catholiques sur l'indépendance réciproque du temporel et du spirituel.

Pendant que le Tessin et Fribourg cherchent à faire l'expérience de la République chrétienne, Vaud.....

Nous acceptons comme un éloge au canton de *Fribourg cette appréciation* aigre-douce de la feuille calviniste. Ce qu'elle dit est assez vrai à part la « méthode radicale » qui n'a jamais existé que dans les calomnies du parti bienpublicard, et la « méthode positiviste », expression dont nous demandons l'*explication avant de nous prononcer sur* son exactitude.

L'*Encyclique sur la Constitution chrétienne des Etats est l'idéal dont le canton* de Fribourg doit travailler à se rapprocher.

Reconnaissance. — Le corps enseignant fribourgeois a tenu à témoigner, avant la clôture de l'année, ses remerciements et son affectueux souvenir à M. H. Schaller, ancien directeur de l'instruction publique. Nous apprenons qu'une députation des sept districts du canton s'est rendue, jeudi dernier, auprès de lui, pour lui remettre différents souvenirs, entre autres les quatre magnifiques gravures représentant les fresques de la chapelle de Guillaume Tell, par Stuckelberg. Le tout était accompagné d'un album contenant une lettre d'adresse, avec les noms de tous les participants, professeurs du Collège, de l'Ecole normale d'Hauterive, inspecteurs scolaires, professeurs d'écoles secondaires et instituteurs et institutrices laïques et congréganistes de tous les districts du canton.

Cette démarche honore autant les membres du corps enseignant fribourgois que le magistrat qui, pendant 15 ans, a voué ses soins au développement de l'instruction publique, à tous les degrés, dans notre canton.

Recensement. — La population de la ville de Fribourg atteint, au 31 décembre 1886, le chiffre de 11,773 *habitants, soit* 216 habitants de plus qu'au recensement de l'année 1880.

Musique. — La nuit du 31 décembre au 1er janvier a été marquée à Fribourg par une innovation originale. Sur le coup de minuit, la musique l'*Harmonie* a commencé, au sommet de la tour de Saint-Nicolas, l'exécution de quatre morceaux pour saluer la nouvelle année. Malgré la bise très violente et le froid, l'exécution a été bien satisfaisante. On parle cependant d'instruments dont les pistons se sont gelés dans le court intervalle qui séparait les divers morceaux.

Un nombreux public a écouté ce concert d'en haut. On l'entendait fort bien depuis le tilleul et dans toute la partie supérieure de la ville.

Patinage. — Tous les amateurs du patin sont invités à se rencontrer lundi soir, 3 janvier 1887 à 8 heures, au café du Gothard, 1er *étage.*

Ordre du jour : Fondation d'un club de patineurs. *(Comité d'initiative.)*

On nous écrit de la Broye :

Vendredi soir, 31 décembre, on apercevait de la côte fribourgeoise deux incendies en même temps, dans le *canton de Vaud* : l'un à Bullet, près de Sainte-Croix, qui a détruit le temple et deux autres maisons ; le second à Cuarny, près Yverdon, qui a dévoré six maisons et délogé dix ménages. La cause de ces incendies n'est pas connue.

Vendredi on a repris un forçat qui s'était évadé du chantier de Murist. C'est un Bernois âgé de 22 ans, condamné comme incendiaire.

CONSEIL D'ÉTAT

Séance du 31 décembre

On *autorise M. Frédéric Schmidt* à pratiquer la pharmacie dans le canton.

— La démission de M. le chanoine Romanens en qualité de directeur et de professeur de l'Ecole secondaire de la Glâne, par suite de sa nomination au poste de curé de la paroisse d'Autigny, est acceptée avec *remerciements pour les services rendus.*

— La commune de Vauderens est autorisée à acheter, celle du Bas-Vully à vendre divers immeubles, et celle de Granges-Paccot à lever un impôt.

— On approuve le cadastre revisé de la commune de Cheyres.

— Le conseil nomme M. Tobie Gottrau *receveur de la commanderie de Saint-Jean.*

FAITS DIVERS

UN DRAME DANS LES AIRS. — Une correspondance d'Espagne raconte un événement vraiment tragique. Des ouvriers travaillaient à la *réparation d'une église.* Un échafaudage avait été construit au sommet d'un clocher se terminant par une flèche aiguë.

On n'avait point rencontré facilement des *artisans assez hardis* et assez sûrs d'eux-mêmes pour risquer ce travail.

Il y a une semaine, les grands vents qui ont régné partout et qui ont soufflé en tempête sur le sud de l'Europe, renversèrent le fragile échafaudage, et le malheureux ouvrier, qui s'y trouvait à ce moment, fut précipité sur la flèche, où il resta littéralement embroché par le corps.

Le malheureux n'avait pas été tué sur le coup. Il se débattait désespérément. Que faire ? Nul moyen de lui porter secours, puisqu'il aurait fallu établir un échafaudage pareil à celui qui venait d'être détruit et dont la construction avait demandé cinq ou six jours, devant réaliser des prodiges d'équilibre.

Des braves gens, pleins de courage et de dévouement. essayèrent de venir en aide au malheureux. Vains efforts ! On ne pouvait arriver jusqu'à lui et on entendait seulement ses hurlements *d'épouvante et de douleur.*

Toute la journée, *on tenta inutilement tous* les moyens de salut. D'en bas, avec des lorgnettes, on voyait, avec terreur, l'agonie de ce martyr se prolonger...

On demanda à Séville, par le télégraphe, des ingén ieurs et des couvreurs audacieux, mais quan ils arrivèrent et lorsqu'ils eurent pu prendre d mesures, le lendemain, le malheureux était l àmort.

Est-. rien d'aussi terrible ?

—

LA LUMIÈRE LUCIGÈNE. — Une nouvelle lumière, nommée *lucigène*, a vivement attiré l'attention des industriels de *l'Ecosse* occidentale. Elle menace de faire concurrence à la lumière électrique des lampes à arc et peut rendre de très grands services, principalement dans les branches d'industrie où il est nécessaire de travailler la nuit avec la même activité que pendant le jour. C'est à MM. James Lyle, *ingénieur*, et J.-B. Hannay, de Glascow, que revient le mérite d'avoir trouvé cette lumière et de l'avoir adaptée avec succès à des usages industriels : ils utilisent un produit négligé jusqu'à présent et assurent de grands avantages économiques.

La lumière lucigène est produite par des huiles contenant des carbures d'hydrogène, soumises à l'action d'un courant d'air comprimé, de telle sorte que l'huile est amenée au brûleur en minces filets et que la flamme affecte la forme d'une rosette atteignant parfois une hauteur de 0^m70 et même 0^m90.

Aux travaux des ponts de la Tay et du Forth, les lampes à arc ont été remplacées par la lumière lucigène, *et celle-ci obtient partout* l'avantage dans les travaux publics à Glascow et dans les environs. Son prix de revient est très modéré.

Les huiles utilisées pour la production de la nouvelle lumière sont généralement celles que l'on connait sous le nom de créosote et d'huile *de poix, et dont les prix sont tellement* bas que les entrepreneurs du pont de la Tay peuvent se procurer l'approvisionnement nécessaire à l'éclairage au prix fort minime d'un demi-penny par gallon (à peu près un centime par litre). Il existe un stock de plusieurs millions de litres de ces huiles, produites en quantités considérables par les distillateurs de goudron dans les usines à gaz et à huiles minérales et dans les hauts fourneaux où ces prétendus gaz perdus sont utilisés à cause des substances ammonicales qu'ils renferment.

La difficulté de trouver un débouché avantageux pour cet article n'existe plus, et la lumière lucigène promet d'être une source de bénéfices aussi bien pour *les producteurs que* pour les consommateurs. *(Cosmos.)*

Petite poste.

—

M. M. r. c. à A. — Reçu 20 fr. pour votre abonnement à la *Liberté* pour 1887. Merci.

M. E. G. au B. L. — Reçu 5 fr. pour votre abonnement à la *Liberté* payé au 31 mars 1887. Merci.

M. SOUSSENS, *Rédacteur.*

Bouxkin d'hiver pour Messieurs et garçons, garanti pure laine, décati et prêt à l'usage, 130 cm. à 140 cm. de largeur, **de 1 fr. 95 la demi-aune** ou 3 fr. 25 le mètre jusqu'aux qualités les plus épaisses **à 4 fr. 75 la demi-aune,** est expédié en mètres seuls ou en pièces entières franco de port à domicile par Oettinger et Cie, Centralhof, Zurich. (O. 815)

P.-S — *Envoi de collections d'échantillons sur* demande franco.

Observatoire météorologique de Fribourg

BAROMÈTRE

Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 et 7 h. du soir.

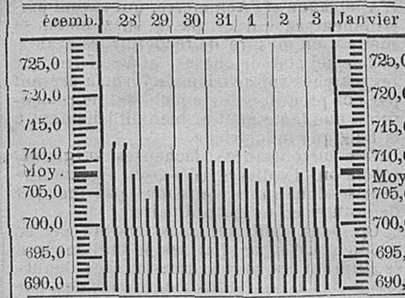

THERMOMÈTRE *(Centigrade)*

Décemb.	28	29	30	31	1	2	3	Janvier
7 h. matin	-3	0	-2	-3	-6	-6	-7	7 h. matin
1 h. soir	0	1	-1	-2	-5	-5	-5	1 h. soir
7 h. soir	0	-1	-1	-4	-6	-6		7 h. soir
Minimum	0	0	-1	-2	-5	-5		*Minimum*
Maximum	-3	-1	-2	-4	-6	-6		*Maximum*

Pour tout ce qui concerne les Annonces s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité ORELL-FUSSLI & Cie

Fribourg, 69, rue des Epouses, Fribourg, Suisse

A vendre ou à louer

les usines des Engrins, rière Fey (Echallens) consistant en moulin à 3 paires de meules, scierie, battoir à grains, four, logements et dépendances, plus environ 2 ½ hectares de terrains attenant. Ces usines de construction récente, avantageusement situées sur un cours d'eau intarissable, dans une contrée agréable et boisée, sont en pleine activité et d'un excellent rapport. S'adresser à S. et A. Jaunin, à Fey (Vaud). (O 103)

ANTIQUITÉS

Un amateur d'armes antiques cherche à acquérir pour sa collection privée, par la voie d'achat ou d'échange, un soi-disant *poignard suisse* et éventuellement quelques *glaives, hallebardes*, etc. *antiques.*

Adresser les offres à MM. **Orell Fussli et Cie,** agence de publicité à **Bâle,** sous les chiffres O 3342 Z. (OF 3342) (O 879)

Lampe d'église

A vendre d'occasion une belle lampe d'église en argent massif pesant environ 1 kilo.

S'adresser à Orell Fussli et Cie. (O 878)

SAVONS DANS TOUTES LES PHARMACIES CONTRE LES MALADIES DE LA PEAU **NEMO** (O. L. 192 G.) (O. 14)

IVROGNERIE

Attestaton

Monsieur **Karrer-Gallati,** spécialiste' **Glaris.** (O. 582/724/150)

Vos remèdes ont eu un excellent résultat; le malade est complètement guéri de ce vice. Le penchant antérieur pour boire est tout à fait disparu ; à présent il reste toujours à la maison.

Courchapoix, 15 Sept. 1885.

F. Dom. Walther.

Traitement par correspondance. Remèdes inoffensifs et faciles à administrer, soit avec le consentement du malade, soit à son insu. Succès garanti. Moitié des frais payables après guérison. Attestations, questionnaire et prospectus gratis.

Placements de fonds

On offre à prêter, moyennant bonnes assurances hypothécaires en premier rang, diverses sommes de mille à dix mille francs.

On achète aussi les cédules 4 % de la Caisse hypothécaire, ainsi que les billets de la Banque de France.

S'adresser à **MM. Orell Fussli et Cie, à Fribourg.** (O 844)

Filature de lin Burgdorf

Filature à façon de lin, de chanvre et d'étoupes. La matière est filée dans toute sa longueur. Ouvrage soigné. — Prompte livraison du fil. — Sur demande on se charge du tissage. (H. 2762 Y.)

DÉPOTS :

Chez M. Eug. Wæber, *à Bulle*; M. Ayer-Demierre, *à Romont*; M. Fréd. Givel, sellier, *à Payerne*; Mme C. Stock-Presset, *à Morat*; Mmes Sœurs Grangier *à Estavayer*: Mmes Sœurs Stillhard, *rue de Lausanne*; (ancien magasin Majeux *à Fribourg*) (O. 672/538)

Vient de paraître

ORAISON FUNÈBRE

DE

S. Exc. Mgr Lachat

ARCHEVÊQUE DE DAMIETTE

ADMINISTRATEUR APOSTOLIQUE DU TESSIN

PAR

S .G. Mgr Mermillod

ÉVÊQUE DE LAUSANNE ET GENÈVE

Prix 1 franc

En dépôt : *aux librairies Trembley et Garin à Genève; Ræber, à Lucerne; Traversa e Dejiorgi, à Lugano, Libreria cattolica, à Bellinzone; Prêtre, à Porrentruy; Gürtler, à Boncourt; Galerini, à Sion; Lœsch, à Lausanne; Bahy, à Vevey, et chez M. O. Echeman, à Delémont.*

LE PÊCHEUR D'HOMMES

par l'abbé MOIGNO . . . . . 2 fr.

LE RETOUR A LA FOI

par ses splendeurs

par l'abbé MOIGNO . . . . 2 fr.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE

Edition de luxe 1 fr. Edition ordin. 70 ct.

CALENDRIERS

de la Sainte Vierge ;
de Saint Vincent de Paul ;
de Saint François d'Assise ;
de Saint Dominique ;
de Saint Alph. de Liguori ;

CALENDRIERS A EFFEUILLER

EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE

Edition de luxe 1 fr. Edition ordin. 70 ct.

CALENDRIERS

de Saint Ignace ;
de Sainte Thérèse ;
de Saint Benoît ;
de la Vie des Saints ; 2 fr. 40
des Proverbes . 50 cent.

En vente à l'Imprimerie catholique.

Almanach du Pèlerin		„	**50 c.**
„	**des Missions**	Prix	**50 c.**
„	**de l'atelier**	„	**30 c.**
„	**du laboureur**	„	**30 c.**
„	**mignon**	„	**10 c.**
„	**de l'Apostolat de la Prière**	„	**30 c.**
„	**de la Santé**	„	**50 c.**
„	**des enfants**	„	**50 c.**
„	**de l'Assomption**	„	**50 c.**

VIE ET RÉVÉLATIONS

DE LA

BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE

Ecrites par elle-même

(D'après l'édition authentique de Paray-le-Monial.)

PUBLIÉ SOUS LE PATRONAGE DE L'ŒUVRE DU VŒU NATIONAL ET DE SON ASSOCIATION DE PÉNITENCE EN UNION AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS PÉNITENT POUR NOUS

PRIX : 50 centimes

« L'Eglise et la société n'ont plus d'espérance que dans le Cœur de Jésus; *c'est Lui qui guérira tous nos maux. Prêchez partout cette* dévotion ; elle doit être le salut du monde. »

(Pie IX, au R. P. Chevalier, Supérieur des Missionnaires du Sacré Cœur d'Issoudun.)

MAGASIN D'OPTIQUE-LUNETTERIE ET INSTRUMENTS

L. DALER & Cie, Opticiens, N° 60, Rue de Lausanne

(près l'évêché) Fribourg

Pour étrennes !

Beau choix de lunettes ,pince-nez or, argent, nickel, acier, etc., baromètres, thermomètres, longues-vues, jumelles de théâtre et de touristes. Stéréoscope américain, lanternes magiques, appareils de projection. *Vues de tous pays et vues scientifiques, moteurs électriques.* Etuis et boîtes de mathématiques.

Coutellerie anglaise et courante, couteaux de table, à fruits, à dessert, à découper, avec ou sans écrin, couteaux de poche. Rasoirs garantis, depuis 2 fr. 50 à 12 fr. pièce.

Ciseaux de toutes grandeurs et tous genres, spécialité de ciseaux à broder et de toilette.

Maroquinerie fine : bourses, porte-monnaies, nécessaires de toilette garnis et non garnis. Sacs aumonières, sacoches, sacs de voyage, valises de toute grandeur.

Pièces à musique en tous genres, jouets d'enfants, depuis 1 fr. 50 cent.

Plus une grande quantité d'autres articles utiles trop longs à détailler. (O 681)

Tous nos *articles sont de première qualité.*

Maison faisant sur place toutes les réparations et affûtages aux prix les plus avantageux.

ATLAS D'HISTOIRE NATURELLE DE LA BIBLE

D'après les monuments anciens et les meilleures sources modernes et contemporaines

DESTINÉ A FACILITER L'INTELLIGENCE DES SAINTES ÉCRITURES

Par M. L.-C. FILLION

Prêtre de Saint-Sulpice, Professeur d'Ecriture sainte au grand Séminaire de Lyon

1 volume in-4° illustré. Prix broché . . . . **20 fr.**